

Les élus du saint-gironnais s'interrogent.

Quel avenir pour le Couserans ?

Les élus de la communauté de communes de l'agglomération de Saint-Girons se sont réunis lundi soir dans une ambiance morose. Quel avenir pour le Couserans ? Tel était leur leitmotiv. Que faire après

Lédar. Comment gérer les conséquences qui vont retomber indubitablement sur le secteur ? La collectivité souhaite obtenir des compensations de l'État. Qu'en sera-t-il ? **Page 25**



Intercommunalité. Les délégués de la communauté de communes ont débattu autour de la fermeture de la papeterie.

Quel avenir pour le Couserans après Lédar ?

Les élus de la communauté de communes de l'agglomération de Saint-Girons se sont réunis pour une séance du conseil communautaire. L'usine de Lédar a, bien entendu, été évoquée lors des questions diverses.

Le président François Murillo a ainsi informé les délégués sur les récentes décisions prises par les salariés de l'usine de Lédar. « Le vote pour la reprise a été négatif, explique-t-il. Enfin, les salariés ont voté majoritairement pour la reprise en SCOP, seulement plusieurs personnes indispensables au fonctionnement de l'usine ont voté contre. » Donc à moins d'un énième

« C'est une catastrophe, bien entendu, humaine. Mais aussi économique. On estime à 4 millions d'euros les retombées économiques engendrées par l'usine de Lédar. »

François Murillo

retournement de situation, le président a insisté sur le fait de se rendre à l'évidence de cet événement pour le Couserans : « C'est une catastrophe, bien entendu, humaine. Mais aussi économique. On estime à 4 millions d'euros les retombées économiques engendrées par l'usine de Lédar. Sans parler des taxes professionnelles perdues.



François Murillo: « Ce ne sera pas sans conséquences sur les services publics, les écoles, les commerces... » Photo DDM, H.D.

Ce ne sera pas sans conséquences sur les services publics, les écoles, les commerces... »

QUELLE RESTRUCTURATION ?

A présent, pour la collectivité, la priorité sera d'obtenir un maximum de fonds de compensation auprès de l'Etat. Habituellement, ce fonds est perçu

durant trois ans, mais le président espère pouvoir négocier afin d'aller au-delà.

François Murillo a également alerté l'ensemble des délégués sur l'avenir du site. « Si l'usine est définitivement arrêtée dans trois semaines, date à laquelle Lédar ne sera plus assurée de garder ses clients, il faudra penser immédiatement à une re-

structuration. Je sais que le moment n'est pas opportun, mais il faudra s'y pencher rapidement. »

Enfin, Etienne Dédie, maire de Saint-Lizier, a interrogé l'assemblée sur la nécessité de sensibiliser les Couserannais : « Je ne suis pas certain qu'ils se rendent compte de la gravité de cette fermeture. C'est catastrophique ! »